



# Régime de participation différée aux bénéfices et Régime de pension agréé à cotisations déterminées

---

Demande d'adhésion du participant

- Un avantage financier précieux parrainé par votre employeur
- Tous les avantages des placements par versements réguliers
- Tout un choix de placements pour diversifier votre épargne  
*PLUS*
- Les services d'un conseiller indépendant

# RÉGIME DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE AUX BÉNÉFICES ET RÉGIME DE PENSION AGRÉÉ À COTISATIONS DÉTERMINÉES

## INSTRUCTIONS SPÉCIALES

**AU CONSEILLER :** ➡ Après avoir vérifié que la demande est dûment remplie, renvoyez-la à Placements Mackenzie, a/s du Service des régimes collectifs.

1. TYPE DE RÉGIME : RPACD  RPDB  N° du groupe (si régime collectif existant) \_\_\_\_\_

### 2. RENSEIGNEMENTS SUR LE PROMOTEUR DU RÉGIME (EMPLOYEUR)

NOM DU PROMOTEUR DU RÉGIME \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

### 3. RENSEIGNEMENTS SUR LE PARTICIPANT (EMPLOYÉ)

Si vous détenez déjà un compte Mackenzie, veuillez cocher cette case.

1 - M.  
2 - Mme  
3 - Mlle  
4 - Mad.  
5 - Dr  
6 - Autre

NOM DE FAMILLE \_\_\_\_\_

PRÉNOM ET INITIALE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROVINCE \_\_\_\_\_

PAYS \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE (DOMICILE) \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE (TRAVAIL) \_\_\_\_\_

PROVINCE D'EMPLOI \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE (JJ MMM AAAA) \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL \_\_\_\_\_

Choix de langue : Anglais  Français

Sexe : Masculin  Féminin

Êtes-vous une personne rattachée? Oui  Non  Est-ce un employé réembauché? Oui  Non

*Une personne rattachée comprend un individu qui possède directement ou indirectement au moins 10 % des actions émises de toute catégorie du capital-actions du promoteur du régime ou de toute autre société liée à celui-ci, qui a un lien de dépendance avec le promoteur du régime selon la Loi de l'impôt sur le revenu, ou qui est un actionnaire désigné du promoteur du régime selon la définition donnée à l'alinéa 248(1) d) de la Loi de l'impôt sur le revenu. Une personne rattachée comprend également un individu rattaché par le sang, le mariage ou l'adoption.*

État civil (obligatoire pour un RPACD) célibataire  marié(e)  conjoint(e) de fait

### Renseignements sur le conjoint (obligatoire pour un RPACD)

NOM DE FAMILLE DU CONJOINT (LE CAS ÉCHÉANT) \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT (JJ MMM AAAA) \_\_\_\_\_

PRÉNOM ET INITIALE DU CONJOINT (LE CAS ÉCHÉANT) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE DU CONJOINT \_\_\_\_\_

ADRESSE (SI DIFFÉRENTE DE CELLE DE L'EMPLOYÉ) \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROVINCE \_\_\_\_\_

PAYS \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

### 4. DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE (Ne s'applique pas aux résidents du Québec)

Advenant mon décès, en tant que participant(e), aux termes des dispositions du régime, je désigne par la présente la ou les personnes suivantes à titre de bénéficiaire(s) ayant le droit de recevoir ma participation dans ce régime enregistré si cette ou ces personnes sont vivantes au moment de mon décès. Pour le RPACD, si j'ai un(e) conjoint(e) de droit/partenaire de retraite, mon (ma) conjoint(e)/partenaire de retraite peut automatiquement avoir droit aux prestations de mon régime et remplacer la désignation de bénéficiaire, à moins qu'une renonciation du conjoint ne soit signée par le (la) participant(e) et le (la) conjointe/partenaire de retraite. Je me réserve le droit de révoquer la présente désignation.

#### BÉNÉFICIAIRES EN PREMIER ORDRE

Nom (prénom et nom de famille)	Relation	Part (en %)
1.		
2.		
3.		

Si je désigne un ou plusieurs bénéficiaires subsidiaires, je reconnais que ceux-ci n'auront le droit à mon régime que si aucun bénéficiaire en premier ordre n'est vivant à la date de mon décès.



# CONVENTION D'ADHÉSION DE L'EMPLOYÉ À UN RÉGIME DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE AUX BÉNÉFICES/RÉGIME DE PENSION AGRÉÉ

Votre employeur (l'« employeur ») a établi pour ses employés un régime de participation différée aux bénéfices ou un régime de pension agréé, selon le cas, (le « régime ») et a conclu avec B2B Trustco (le « fiduciaire ou B2B Trust ») une convention de fiducie définissant les responsabilités du fiduciaire en ce qui a trait au régime.

À titre de bénéficiaire du régime, je conclus la présente convention d'adhésion de l'employé à la date indiquée dans le présent formulaire de renseignements relatifs aux participants.

## 1. Il est entendu que, comme condition de participation au régime, j'assume l'entière responsabilité de :

- a) veiller à ce que mon employeur effectue les cotisations nécessaires en mon nom, conformément aux modalités du régime;
- b) choisir les placements à effectuer en mon nom et évaluer les mérites de ces placements ou demander les conseils d'un mandataire à cet effet;
- c) veiller à ce que les biens détenus dans le régime en mon nom soient placés en conformité avec les règles de placement prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi ») en ce qui concerne les régimes de participation différée aux bénéfices ou les régimes de pension agréés, selon le cas;
- d) veiller à ce que les placements choisis par moi-même ou par mon mandataire soient des placements admissibles au régime, aux termes de la Loi;
- e) prévenir immédiatement le fiduciaire au cas où un placement détenu dans le régime en mon nom est ou devient non admissible au régime aux termes de la Loi, à moins que les placements détenus dans le régime en mon nom ne soient investis exclusivement dans des fonds communs de placement Mackenzie et/ou des produits de B2B Trust; et
- f) veiller à ce que soit communiquée au fiduciaire, à sa demande, la juste valeur marchande de tout placement détenu dans le régime en mon nom, en l'absence de cours du marché publié, à moins que les placements détenus dans le régime en mon nom ne soient investis exclusivement dans des fonds communs de placement Mackenzie et/ou des produits de B2B Trust.

## Je confirme que le fiduciaire n'est responsable d'aucune de ces questions et d'aucune perte de valeur subie par le régime.

Il est également entendu que tout conseiller dont je m'assurerais les services en ce qui concerne le régime et toute personne qui me fournirait des conseils financiers, fiscaux ou autres, serait mon mandataire et non celui du fiduciaire ni d'aucune société qui lui est affiliée.

2. Il est également entendu que je peux demander à mon employeur de me fournir le texte de la convention de fiducie qu'il a conclue avec le fiduciaire et que le fiduciaire ou son mandataire administrera le régime conformément aux dispositions de cette convention. Il est entendu que le fiduciaire fournira certains services en fonction des directives qui lui seront données par moi-même, mon employeur ou mon mandataire, mais que le fiduciaire n'a aucunement l'obligation d'évaluer la convenance, l'exactitude ou la qualité de telles directives. Il est entendu que le fiduciaire a le droit de vendre tous titres détenus en mon nom, si des motifs de droit, de réglementation ou d'admissibilité l'y obligent.
3. Le fiduciaire et ses dirigeants, cadres, employés et mandataires sont indemnisés par moi et les biens du régime détenus par le fiduciaire en mon nom de tous frais, obligations, réclamations, préjudices et demandes, de quelque nature que ce soit, qui découleraient de la détention de biens dans le régime en mon nom et d'opérations effectuées sur les biens détenus dans le régime en mon nom conformément à des directives que le fiduciaire ou ses dirigeants, employés et mandataires estiment de

bonne foi émaner de moi-même ou de mon mandataire, d'arrangements financiers pris pour l'exécution des opérations et de la vente, du transfert ou du retrait de biens détenus dans le régime en mon nom conformément aux modalités du régime et aux dispositions de la convention de fiducie, à moins qu'ils ne résultent de la malhonnêteté, de la mauvaise foi, de l'inconduite volontaire ou d'une faute lourde du fiduciaire.

Consentement donné à la date indiquée ci-dessus.

## AVIS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Corporation Financière Mackenzie (désignée dans le présent avis par les termes « nous », « notre », « nos » et « Mackenzie ») s'est toujours engagée à protéger la confidentialité des renseignements personnels qu'elle recueille et conserve dans le cadre de ses activités. Le présent avis explique comment nous recueillons, conservons, utilisons et communiquons les renseignements personnels qui vous concernent. Nous vous invitons à prendre connaissance du présent avis et à communiquer avec nous par l'un des moyens indiqués à la fin du présent document si vous avez besoin d'éclaircissements.

Le Groupe de sociétés Mackenzie comprend toutes les sociétés affiliées ou remplaçantes de Mackenzie et dont les activités sont en rapport avec l'un ou l'autre des motifs énoncés dans le présent avis.

Dans le présent avis, le terme « courtier » fait référence à toute personne ou entité habilitée (ou qui affirme être habilitée) à agir dans le cadre de vos placements en tant que votre conseiller en placements ou courtier ou de la part de votre conseiller en placements ou courtier. En demandant un de nos produits ou services, vous reconnaissez que votre courtier est votre mandataire et non le nôtre. Nous sommes autorisés à accepter et mettre en application tout avis, autorisation ou toute autre communication que nous croyons de bonne foi avoir été transmis par vous ou votre courtier de votre part. Nous n'avons aucune obligation de vérifier que votre courtier est dûment autorisé à agir en tant que votre mandataire ou est autrement autorisé à agir de votre part.

1. **Dossiers des clients et renseignements personnels :** Les renseignements personnels que nous détenons et recueillons à votre sujet (et au sujet de votre conjoint et de votre bénéficiaire, le cas échéant) à des fins énoncées dans le présent avis, sont conservés dans un dossier appelé « dossier du client ». Selon le placement ou service demandé par vous, votre dossier peut ainsi renfermer entre autre votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre numéro d'assurance sociale (« NAS »), votre date de naissance, les avoirs que vous détenez dans votre compte et le nom, l'adresse et le NAS de votre conjoint et de votre bénéficiaire. Par exemple, si vous avez établi un programme de prélèvements automatiques, votre dossier renferme également le numéro de votre compte auprès de toute institution financière. Lorsque vous fournissez des renseignements personnels au sujet d'une autre personne, vous nous déclarez être autorisé à nous communiquer lesdits renseignements.
2. **Communication des renseignements à nous :** Lorsque vous-même ou votre courtier remplissez un formulaire de demande ou ouvrez un compte de toute autre façon auprès de Mackenzie, vous fournissez à cette dernière des renseignements personnels vous concernant, et, dans certains cas, concernant votre conjoint et votre bénéficiaire, afin :
  - A. de procéder à un placement;
  - B. de donner des instructions à Mackenzie concernant un placement déjà effectué; ou
  - C. d'obtenir des renseignements à propos d'un de vos placements.

Mackenzie recueille ces renseignements personnels, les conserve dans votre dossier, les utilise et les communique aux fins énoncées dans le présent avis.

3. **Collecte, conservation, utilisation et communication des renseignements personnels que renferment les dossiers des clients** : Mackenzie est autorisée à recueillir, à conserver et à utiliser les renseignements personnels que renferme votre dossier, de même qu'à se faire communiquer des renseignements personnels par les tiers identifiés au paragraphe 4 aux fins suivantes :

- A. vous identifier et assurer l'exactitude des renseignements que renferme votre dossier;
- B. établir et administrer votre compte, déterminer, tenir à jour, enregistrer et conserver les renseignements sur vos avoirs et vos opérations;
- C. effectuer des opérations avec Mackenzie ou par son intermédiaire, y compris des virements, notamment des virements électroniques;
- D. vous faire parvenir, à vous et à votre courtier, des relevés de compte, avis d'exécution, reçus fiscaux, états financiers, procurations, avis relatifs à un régime enregistré et autres renseignements dont vous-même ou votre courtier pourriez avoir besoin relativement à votre compte;
- E. vérifier auprès d'un autre organisme des renseignements que vous avez déjà donnés, lorsque des fins énoncées dans le présent avis l'exigent;
- F. traiter les opérations de débit préautorisé
- G. recouvrer une créance;
- H. procéder au financement ou à la vente d'une partie ou de l'ensemble de notre entreprise; réorganiser notre entreprise et obtenir et soumettre les demandes de règlement; et
- I. se conformer aux prescriptions des lois et règlements.

4. **Tiers** :

- A. Pourvu que ce soit à des fins énoncées dans le présent avis, Mackenzie peut recueillir des renseignements personnels vous concernant auprès de tiers, dont notamment votre courtier, d'autres entités appartenant au Groupe de sociétés Mackenzie, d'autres institutions financières et sociétés de gestion de fonds communs et d'autres tiers déclarant avoir le droit de communiquer de tels renseignements.
- B. Pourvu que ce soit à des fins énoncées dans le présent avis, Mackenzie peut transmettre des renseignements personnels vous concernant à ses prestataires de services, dont notamment des entreprises s'occupant de l'établissement et de l'envoi de relevés de comptes, des entreprises de messageries, des entreprises d'imagerie ou des sociétés s'occupant d'archivage de documents. Lorsque Mackenzie communique des renseignements personnels à ses prestataires de services, elle veille à ce qu'il leur soit interdit, par contrat, d'utiliser ces renseignements à d'autres fins que celles pour lesquelles elle a fait appel à eux et à ce que ces renseignements bénéficient du même niveau de protection que lorsqu'ils sont en sa possession. Nous pourrions faire appel à des prestataires de services situés à l'extérieur du Canada et, si tel est le cas, les renseignements personnels peuvent être divulgués conformément aux lois de la juridiction dans lequel le fournisseur est situé, et notamment au gouvernement de cette juridiction ou à des institutions qui y sont reliées.
- C. Mackenzie peut communiquer des renseignements personnels vous concernant à des tiers si la loi l'y autorise ou l'y oblige. Elle peut par exemple communiquer des renseignements, pour fins fiscales, à l'Agence du revenu du Canada.
- D. Pourvu que ce soit à des fins énoncées dans le présent avis, Mackenzie peut communiquer des renseignements personnels vous concernant à des tiers, dont notamment votre courtier, des tiers fournisseurs de services, des firmes de traitement de données, d'autres entités appartenant au Groupe de sociétés Mackenzie, d'autres institutions financières et

sociétés de gestion de fonds communs et des administrateurs de régimes de pension. Si vous désirez vous opposer à la communication de ces renseignements, ou vous renseigner sur les conséquences qu'aurait une telle opposition, veuillez communiquer avec nous. Le fait de retirer votre consentement à la communication de renseignements personnels pourrait empêcher Mackenzie de vous offrir des produits et des services ou de continuer à vous les offrir, lorsqu'il est impossible de vous les fournir sans communiquer ces renseignements à des tiers.

- 5. **Emploi de votre NAS** : La loi oblige Mackenzie à citer votre NAS lorsqu'elle présente des déclarations fiscales à l'Agence du revenu du Canada. Mackenzie pourrait aussi utiliser votre NAS comme identificateur pour des raisons telles le regroupement de vos titres, afin de réduire les frais liés à votre compte et d'éviter une double facturation, d'assurer que vos envois sont regroupés dans une seule enveloppe et d'éviter l'envoi de duplicatas. Par ailleurs, pourvu que ce soit à des fins énoncées dans le présent avis, nous pourrions communiquer votre NAS à des tiers dont votre courtier, votre promoteur de régime collectif ou des tiers fournisseurs de services. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant l'utilisation de votre NAS, veuillez communiquer avec nous.
- 6. **Emplacement des dossiers des clients** : Votre dossier est conservé, sur support électronique, microfilm ou papier, principalement à Toronto, mais il se peut également qu'il soit entreposé dans un autre emplacement au Canada. Pour demander l'accès à votre dossier de client, veuillez communiquer avec nous.
- 7. **Changements dans les renseignements personnels** : Veuillez informer Mackenzie sans délai de tout changement survenant dans les renseignements personnels que vous lui avez fournis.
- 8. **Droit de consulter et de corriger des renseignements personnels** : Dans les limites établies par la loi, vous avez le droit, sur demande écrite, de consulter les renseignements personnels que renferme votre dossier. Vous pouvez en vérifier l'exactitude et demander à faire corriger tout renseignement erroné. Pour consulter et faire corriger vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec nous.
- 9. **Réponse à vos questions et à vos préoccupations** : Si vos préoccupations concernant l'accès ou la rectification de vos renseignements personnels n'ont pas été résolues à votre satisfaction, ou si vous avez des questions ou préoccupations concernant la gestion de vos renseignements personnels, vous pouvez vous adresser au responsable de la conformité, à l'adresse suivante : Placements Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, ON M5V 3K1. Vous pouvez également le faire par courriel, en adressant votre demande à [privacy@mackenzieinvestments.com](mailto:privacy@mackenzieinvestments.com). Si après avoir communiqué avec le responsable de la conformité votre question ou préoccupation n'a toujours pas été résolue, nous pouvons vous orienter vers les commissaires fédéral et provinciaux à la protection de la vie privée.

**Service à la clientèle Mackenzie :**

**Numéro à composer :** 1-800-387-0615

**Courriel :** [service@mackenzieinvestments.com](mailto:service@mackenzieinvestments.com)

Révision : Mars 2012

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour toute demande de renseignements généraux et de renseignements sur les comptes, veuillez composer le :

FRANÇAIS 1-800-387-0615

ANGLAIS 1-800-387-0614

CHINOIS 1-888-465-1668

TÉLÉCOPIEUR 1-866-766-6623

COURRIEL [service@placementsmackenzie.com](mailto:service@placementsmackenzie.com)

SITE WEB [placementsmackenzie.com](http://placementsmackenzie.com)

Obtenez des renseignements sur les fonds et les comptes en ligne grâce à AccèsClient, site sécurisé de Placements Mackenzie. Visitez [placementsmackenzie.com](http://placementsmackenzie.com) pour de plus amples renseignements.

